



LETTRE N° 32

Mars 2014

« *Les femmes* »



Maison des Associations Saint-Germainoises

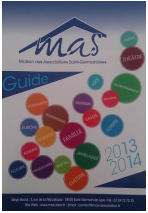
Siège social 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

tél. 01 39 73 73 73

e-mail contact@mas-association.fr site web www.mas.asso.fr

Comité de rédaction : Catherine RIEUL et Marc MILOUTINOVITCH

ÉDITORIAL



Chers Amis,

Le guide du M.A.S. est un lien important pour tous les habitants de notre ville. Il permet de les orienter vers les associations de leur choix. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il soit disponible dès la fin août. Nous pensons pouvoir dire que tous en sont très satisfaits.

Cependant pour qu'il soit attractif, il doit être clair et **à jour** et il ne peut l'être que **grâce à vous**. Comme tous les ans, vous allez recevoir un courrier pour vos mises à jour. Il est à retourner avant le **11 avril**, car ce travail de réactualisation, puis de relecture réalisé par les membres du Conseil et par les secrétaires, est très long et fastidieux mais indispensable.

Nous comptons sur vous !

A partir du mois d'avril, notre site Internet sera rénové, ce qui le rendra plus accueillant, convivial. Il permettra une plus grande aisance et à jour. Vous pourrez y faire figurer les plus marquants de vos associations qui seront ainsi mis en valeur.



entièrement dynamique et rapidité de mise évènements les

Françoise HUGOT, Présidente, Martine CHAVIGNY, Vice-Présidente

CARTE BLANCHE DES MUSÉES D'ORSAY ET DE L'ORANGERIE

La Maison des Associations vous permet d'acquérir la carte blanche des musées d'Orsay et de l'Orangerie à un tarif préférentiel (comité d'entreprise) à titre personnel (validité une année à compter de la date d'adhésion). N'hésitez pas à demander au secrétariat le formulaire à remplir !

Carte blanche (36 ans et plus) - Formule solo : 37 €- Formule duo : 58 €

Carte blanche (18-35 ans)- Formule solo : 20 €- Formule duo : 32 €

RAPPEL : Tous les samedis matin de 9h30 à 11h30

un administrateur est présent

pour vous accueillir, répondre à vos questions et vous aider.

LA PLACE DES FEMMES AU CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

La journée internationale des droits des femmes samedi 8 mars est l'occasion de rappeler la place des femmes dans le tissu associatif.

- **40% des femmes sont adhérentes** d'au moins une association en France, un taux inférieur à celui des hommes qui sont 50%. Elles se tournent le plus souvent vers des associations à but social. Comme pour les hommes, trois quarts d'entre elles participent régulièrement aux activités de leur association tout au long de l'année.
- **28% des femmes sont bénévoles** dans une association ou un autre type d'organisme, alors que les hommes sont 35%.

La proportion de femmes augmente à la tête des associations, surtout dans les associations récemment créées. Un tiers des présidents d'association sont des femmes. Elles dirigent plus fréquemment des associations culturelles (44% des présidents y sont des femmes). Elles occupent également 40% des présidences d'associations des secteurs de l'éducation/formation/insertion et de l'action humanitaire et caritative.

Les motivations de l'engagement associatif sont relativement semblables pour les deux sexes : la sensibilité au projet associatif, une sollicitation de l'association et une volonté d'engagement. En revanche, les freins diffèrent : le manque de temps est partagé mais les responsabilités familiales sont avant tout citées par les femmes, plus que celles professionnelles.

Les présidentes d'association sont ou ont été moins souvent que les hommes membres d'un parti politique ou d'un syndicat. En revanche, elles exercent ou ont exercé une fonction d'élu local dans la même proportion que les hommes présidents d'association.

Pour la moitié des femmes présidentes, elles ont le sentiment que leurs responsabilités associatives ont eu un impact favorable sur leur carrière professionnelle.

Les femmes présidentes accèdent à ce poste plus souvent après avoir été adhérentes, usagères, bénévoles, secrétaires et membres du conseil d'administration mais moins souvent fondatrices ou vice-présidentes que les hommes.

Les femmes constituent la majorité des emplois associatifs (69 %). Elles sont particulièrement nombreuses dans les secteurs du sanitaire et du social.

Historiquement, la vie associative a joué un rôle tout à fait essentiel dans l'émancipation des femmes.

Sources : Association.gouv.fr et France Bénévolat

LA VIE DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU M.A.S. LIÉES AUX FEMMES



Association Nationale des Femmes de Militaires

Entraide, solidarité et convivialité

L'ANFEM (Association Nationale des femmes de militaires) est une association d'utilité publique, d'entraide morale et matérielle.

Elle comporte 6000 adhérentes réparties dans 60 délégations en France. L'ANFEM permet aux femmes de la Défense et de la communauté civile de se retrouver pour échanger, s'entraider et se soutenir dans les moments difficiles ; ceci à travers des ateliers, des visites culturelles, des thés et des repas.

A Saint-Germain-en-Laye, nous nous retrouvons au Camp des Loges. Cette année, deux ateliers sont ouverts, à savoir la peinture sur porcelaine et la réfection de fauteuils. L'ambiance y est très chaleureuse et conviviale.

Par ailleurs, le projet de solidarité a pris, il y a quelques années, une dimension nouvelle, avec la volonté d'aider en dehors de l'association. Cette entraide a permis de financer des actions concrètes comme le don de 40 pompes à morphine pour de nombreux hôpitaux de France, l'achat de matériel pour des personnes souffrant de déficience visuelle ou de cécité et bien d'autres actions encore...

De 2013 à 2015, le projet consiste à trouver des fonds pour les militaires blessés ; ces fonds permettront l'aménagement de logements, de véhicules, l'acquisition de prothèses dernière génération pour la pratique sportive. Nous sommes aux côtés des blessés et de leur famille pour leur permettre de mieux vivre leur handicap.

L'ANFEM de Saint-Germain-en-Laye est prête à accueillir des nouvelles adhérentes pour participer ou organiser de nouveaux ateliers.

Marie-Anne Perez
Secrétaire de L'ANFEM de Saint Germain-en-Laye

Association- Féminine-Socio-Culturelle du quartier Saint-Léger

L'A.F.S.C. existe depuis 41 ans et n'est pas réservée qu'aux habitantes de ce quartier. Notre but, la convivialité à travers des activités variées, sportives ou culturelles, des rencontres autour d'un repas ou d'un café.

Si vous voulez faire de nouvelles connaissances, nous faire partager votre savoir-faire ou bénéficier de celui des adhérentes venez nous rejoindre. Quelque soit votre âge vous trouverez une activité à votre goût.

Les conjoints participent aussi à la marche hebdomadaire et aux sorties culturelles.

Dernières nouvelles : le scrabble a de plus en plus de succès et il y a encore de la place pour la gym le soir.



Paroles de Femmes

Conférence et partage autour d'un petit-déjeuner

Cinq samedis matin par an, l'association « Paroles de femmes » qui existe depuis 1994, propose à des femmes de tous âges et de tous horizons, de se retrouver autour d'un petit-déjeuner pour une conférence suivie d'un temps de partage.

Les thèmes abordés sont très variés (identité, famille, spiritualité, éducation, psychologie..) mais l'intérêt de ces rencontres tient autant à la grande qualité des intervenants qu'à la richesse et à la profondeur du temps de partage qui s'ensuit à table.

Il ne s'agit pas de débattre mais de témoigner en vérité autour d'une question qui invite à réfléchir sur sa propre vie et sa propre expérience à la lumière de la conférence. Par ce double exercice d'écoute et de parole, ces matinées offrent un moment privilégié de réflexion au cœur de nos vies. Elles rassemblent entre 150 et 200 femmes.

Les thèmes de cette année 2013/2014 sont : La culpabilité - Le lâcher-prise - La solitude dans le couple - La bonté - Justice et injustice en famille.

Vous êtes toutes les bienvenues !

Si vous désirez recevoir nos invitations, contactez-nous à :

parolesdefemmes78@gmail.com

VOUS RECHERCHEZ DES BÉNÉVOLES POUR VOTRE ASSOCIATION ?

N'hésitez pas à contacter France Bénévolat qui reçoit de nombreuses offres

6 avenue de la Paix – 78230 Le Pecq

Tél. : 01 30 15 10 68

francebenevolat.lepecq@outlook.fr

NOUVELLES ADHÉSIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

➤ **Le Cercle Nautique de l'Ouest**

« *La pratique des sports aquatiques relevant de la fédération Française de natation et l'encouragement à ces sports* »

➤ **ESSO – Ecole de Sauvetage et Secourisme de l'Ouest**

« *Diffuser entre tous ses membres et les connaissances dans le domaine du Sauvetage, du Secourisme et des missions de Sécurité Civile* »

➤ **Inter Action Créative**

« *Instaurer des ateliers de façon à exploiter le potentiel de chacun dans une visée thérapeutique...* »

Bienvenue à ces nouvelles associations !

DÉPARTS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- Académie de musique (radiation)
- ADESDA (radiation)
- APPEL IND (radiation)
- AVH (radiation)
- SOS Victimes (radiation)
- Vivre à Gramont (radiation)
- CLER (radiation)
- Chavalos (radiation)
- Tempo Jeunes (radiation)
- Ecole Européenne de Musique (radiation)
- AICLA (départ)

EMPLOIS D'AVENIR ET CUI/CAE

La Maison des Associations a accueilli le mardi 11 février une réunion d'information sur les emplois d'avenir, les Contrats Uniques d'Insertion et les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi.

Pôle Emploi, la Mission Locale de Saint-Germain et le CRIB ont répondu aux questions des associations présentes.

Quels sont les avantages des emplois d'avenir ?

Quels types de soutien technique et financier vous sont-ils proposés, du repérage du jeune à sa sortie du dispositif ?

De quels types d'accompagnement pouvez-vous bénéficier en tant qu'employeur ?

Si vous n'avez pas pu assister à la réunion ou si vous le souhaitez, **un document power point est à votre disposition au secrétariat du M.A.S.** N'hésitez pas à le demander.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur ce sujet, vous pouvez contacter les organismes suivants aux numéros indiqués ci-dessous ou visiter leur site.



Mission Locale de Saint-Germain-en-Laye

Tél. : 01 34 51 16 18



CRIB – Profession Sport 78

Tél. : 01 39 20 12 30 – contact@profession-sport-78.com

www.profession-sport-78.com



Pôle Emploi

Tél. candidat : 3949 – Tél. employeur : 3995

www.pole-emploi.fr

Le montant de la cotisation pour l'année 2014 reste inchangé : **39 €**

8 avril 2014 : Assemblée Générale Ordinaire du M.A.S. (salle des Arts)

17 mai 2014 : Marché Européen (place du Marché-Neuf)

22 mai 2014 : Forum de l'Emploi (salle des Arts)

17 juin ou 19 juin 2014 : Dîner inter-associations (salle des Arts)

6 septembre 2014 : Forum du Sport

20 et 21 septembre 2014 : Journées du Patrimoine

27 septembre 2014 : Expo-Associations (place du Marché-Neuf)

La lettre du M.A.S. N° 33 aura comme thème « **Le travail** »

**Si vous êtes concernés par ce thème,
contactez-nous pour figurer dans le prochain numéro.**

**Besoin d'un conseil juridique ou fiscal
pour votre association ?
Olivier Masson, avocat honoraire,
spécialiste du droit et de la fiscalité des associations
peut vous recevoir sur rendez-vous au 01 39 73 73 73**

Les coordonnées du M.A.S. sont à flasher ici :

